



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 411

30 janvier 2017

Augmentation du salaire minimum Encore des pinottes!

L'annonce de la hausse du salaire minimum de 50 cents a amèrement déçu les partenaires de la campagne 5-10-15. Malgré les pressions populaires, le gouvernement a pris une fois de plus le parti des associations patronales et a clairement tourné le dos à la proposition d'augmenter le salaire minimum à 15 \$ l'heure. Il a ainsi décidé d'abandonner à leur sort les centaines de milliers de personnes qui n'arrivent tout simplement pas à boucler leurs fins de mois, malgré le fait qu'elles travaillent à temps plein.

S'enfermer à double tour avec le «verrou Fortin»

Au Québec, la proposition théorique de l'économiste Pierre Fortin influence exagérément le taux horaire du salaire minimum. En effet, malgré une méthode d'analyse gouvernementale qui compte cinq axes et treize critères, c'est le critère de M. Fortin, soit le ratio salaire minimum/salaire moyen, qui détermine à lui seul le taux décrété.

Lors de l'annonce de la hausse de 50 cents, il y a deux semaines, la ministre Vien a bien précisé que la décision de son gouvernement s'inscrivait dans cette logique. Selon l'économiste catastrophiste, le salaire minimum doit se situer entre 45 et 50 % du salaire horaire moyen, sinon, prévient-il, des milliers d'emplois sont appelés à disparaître. Il est allé jusqu'à dire que d'augmenter le salaire minimum à 15 \$ «au Québec, ce serait vraiment une bombe atomique sur le marché de l'emploi» et que ça pourrait engendrer une perte allant jusqu'à 100 000 emplois.

Rappelons que deux études récentes, dont l'une reprend la méthodologie de Fortin en l'actualisant, ne prévoient que des pertes d'emplois marginales (entre 1 et 2 % des emplois rémunérés en deça de 15 \$). Ces conséquences négatives pour l'emploi seraient très largement compensées par une augmentation du niveau de vie de près d'un million de travailleuses et travailleurs, augmentation qui permettrait une stimulation directe de l'économie locale.

Sésame ouvre-toi!

Le critère de Pierre Fortin, qu'on appelle le «verrou Fortin», enferme dans la pauvreté les travailleuses et travailleurs rémunérés au salaire minimum. Malheureusement, le gouvernement semble avoir perdu la clé de ce verrou idéologique puisque, selon la ministre responsable du Travail, «le salaire minimum sera à 15 \$/h quand le salaire moyen sera à 30 \$/h».

L'entêtement du gouvernement à enfermer à double tour dans la pauvreté des centaines de milliers de personnes est absurde. Il est urgent d'analyser la question du salaire minimum du point de vue de la pauvreté des travailleuses et des travailleurs et de mettre fin au phénomène des «travailleurs pauvres», ces personnes qui travaillent toute l'année à temps plein et peinent à couvrir leurs besoins de base.

**IL NOUS FAUT
PLUS
QUE ÇA.**



Faisant écho à cette réalité, le réseau des Banques alimentaires du Québec révélait dans son dernier Bilan-Faim que, parmi ceux et celles qui ont recours à ses services, 10 % ont des revenus d'emploi.

5-10-15

En outre, au moment de l'annonce de la prochaine augmentation du salaire minimum, la ministre Dominique Vien a complètement esquivé l'enjeu de l'amélioration des conditions de travail des travailleuses et des travailleurs. Les porte-parole de la campagne 5-10-15 lui ont pourtant présenté deux propositions simples et claires à ce propos. La première revendique que les horaires de travail soient remis au moins cinq jours à l'avance. La deuxième revendique que les travailleuses et travailleurs aient droit à dix jours de congé payé pour maladie ou responsabilités familiales.

Se féliciter d'augmenter le salaire minimum de 50 cents, sans rien proposer par ailleurs pour améliorer les conditions de travail, c'est, ni plus ni moins, se féliciter que des personnes qui travaillent à temps plein demeurent pauvres.

Une bonne raison de poursuivre la lutte! Pour soutenir la campagne 5-10-15, vous inscrire à son infolettre et ne rien manquer de ses activités: <http://cinqdixquinze.org/>

Lettre ouverte de Mélanie Gauvin et Virginie Larivière, co-porte-parole de la campagne 5-10-15

Tournée du Collectif

Deux arrêts dans le Bas-Saint-Laurent

Amorcée en Estrie à la fin novembre, la tournée *S'organiser contre la pauvreté: un bon plan!* reprend en février avec des visites prévues en Jamésie, en Abitibi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et au Centre-du-Québec. Juste avant la pause du temps des Fêtes, la tournée était de passage dans la région du Bas-Saint-Laurent. Voici un bref compte rendu.

Rivière-du-Loup

Le 7 décembre, à l'invitation de la Corporation de développement communautaire du KRTB (Kamouraska - Rivière-du-Loup - Témiscouata - Les Basques), la délégation du Collectif s'est arrêtée à la Maison de la culture de Rivière-du-Loup, notamment pour y présenter ses propositions en vue du prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. En plus de cela, le Collectif Solidarité et Inclusion Sociale et le Comité Parti-pris ont réalisé une animation à partir de l'exposition *Le plaisir: un besoin essentiel pour touTEs*.

Une cinquantaine de personnes ont tenté de répondre à la question suivante: plaisir et pauvreté sont-ils compatibles? L'animation a suscité divers commentaires comme: « C'est plutôt dérangeant, s'empêcher [d'avoir du plaisir] à cause du regard des autres. », « Plus on va vivre des moments de plaisir, mieux on va vivre. », « La dopamine, on a en a besoin à chaque jour. Ça coûte cher à la société, parce que là, on va la chercher à la pharmacie. »



Rimouski

Le 8 décembre, le Regroupement contre l'appauvrissement Rimouski-Neigette a accueilli la délégation du Collectif pour une journée de formation. Une cinquantaine de personnes ont participé à des ateliers sur le prochain plan de lutte à la pauvreté, sur la campagne 5-10-15 (pour l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure) et sur le revenu minimum garanti. Là aussi, l'exposition *Le plaisir: un besoin essentiel pour touTEs* a été présentée, et deux fois plutôt qu'une! D'abord au Grand

Séminaire de Rimouski, ensuite au bar étudiant de l'Université du Québec à Rimouski.

Comme à Rivière-du-Loup, les participantEs ont pu écrire un message au gouvernement pour lui suggérer des moyens de lutter efficacement contre la pauvreté. À noter que tous les messages recueillis pendant la tournée sont ajoutés à une piñata qui poursuit son périple à travers le Québec en attendant de remettre le contenu de ses entrailles déjà bien gonflées aux décideurEs politiques.



Et c'est loin d'être fini!

Dès le début de février, plusieurs autres activités sont prévues ailleurs au Québec pour offrir aux gens de former et de s'informer sur les enjeux de l'heure en matière de lutte à la pauvreté: revenu minimum garanti, salaire minimum à 15 \$, préjugés envers les personnes en situation de pauvreté.

Les rendez-vous confirmés en février:

7 février: Lebel-sur-Quévillon

8 et 9 février: Amos

10 février: Rouyn-Noranda

14 février: Jonquière

15 février: Alma

15 février: Nicolet

Pour en savoir plus sur la tournée ou nous écrire un message à ajouter à la piñata: <http://tinyurl.com/tournee-collectif>



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec, QC G1K 9E9

Téléphone: 418 525-0040 / Télécopieur: 418 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca